

L'ETOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ALBERT GERVAIS,
Propriétaire et administrateur

BUREAU ET ATELIER :
25 rue Mansseau.

21^{ÈME} ANNÉE.

JOLIETTE, JEUDI 20 JUILLET 1905.

No 51

La loi abolissant les timbres de commerce

La loi interdisant la distribution et la vente des timbres de commerce que le commerce tout entier attendait avec une impatience marquée est actuellement présentée au vote des Chambres. En voici le texte que nous empruntons au "Canada".

Sa majesté de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada décrète :

Le Code Criminel 1892 est modifié par l'insertion des articles suivants, immédiatement après l'article 526 :

"526 A.—Dans le présent article [A] l'expression timbres de commerce, comprend outre les timbres de commerce communément appelés les récépissés d'espèces, reçus, coupons, billets de primes de toute forme ou autres objets destinés à être donnés à l'acheteur de marchandises par le vendeur ou son employé ou agent, et à représenter un escompte sur le prix de la marchandise, ou une prime à l'acheteur et qui sont rachetables soit :

(i) par toute personne autre que le vendeur, ou

(ii) par le vendeur en espèces ou en marchandises qui ne lui appartiennent pas, ou qui ne lui appartiennent pas exclusivement ou

(iii) par le vendeur ailleurs que dans l'établissement où la marchandise a été achetée, ou qui ne portent pas à leur face, l'indication de leur livraison et de leur valeur marchande, ou ne sont pas rachetables en tout temps ;

"[B] l'expression marchandise "signifie toute marchandise ou objet de commerce ou de fabrication ;

"[C] les expressions "quiconque", "vendeur", "acheteur", "marchand", "agent" ou "personne" comprennent toute société ou corporation ou corps constitué en corporation ;

"2.—Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de cinq cents piastres au plus, quiconque en personne ou par son employé ou agent, directement, ou indirectement, émet, donne, vend, ou autrement aliène, ou offre d'émettre, donner, vendre ou autrement aliéner des timbres de commerce à un marchand ou à un commerçant en marchandises pour servir dans son commerce ;

"3.—Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de six mois et d'une amende de deux cents piastres au plus, tout marchand ou commerçant en marchandises, qui en personne ou par son employé ou son agent, directement ou indirectement donne ou aliène de quelque manière, ou offre de donner ou d'aliéner des timbres de commerce à un client qui achète de lui quelque marchandise ou de son employé, ou agent ;

"4.—Est coupable d'une contravention (offense) et passible sur conviction par voie sommaire d'une amende de vingt piastres au plus quiconque en achetant quelque marchandise d'un marchand ou commerçant, directement ou indirectement reçoit, accepte ou prend des timbres de commerce, du vendeur de la marchandise ou de ces employés, ou agent ;

"5.—526 B Tout officier exécutif d'une corporation ou compagnie coupable d'un acte criminel, aux termes du paragraphe 2 de l'article qui précède immédiatement le présent article, ou d'une contravention aux termes du paragraphe 3 du même article, lequel officier exécutif aide ou pousse à la perpétration de pareille contravention, ou la favorise de ses conseils, ou s'en fait la cause, est coupable d'un acte criminel et encourt les peines respectivement portées aux dits paragraphes."

Comme on peut le voir d'après le texte qui précède, le gouvernement n'a pas pris de demi-mesure, il a carrément attaqué le taureau par les cornes. La loi met fin sans rémission à l'exploitation dont le commerce et le public étaient les victimes. Les timbres de commerce ont vécu !

Nous félicitons sincèrement le gouvernement de son action énergique.

Nous insistons de nouveau sur ce fait que, quand les commerçants savent s'unir et s'entendre pour se protéger, ils obtiennent facilement et rapidement la législation nécessaire au redressement de leurs griefs. Il n'est pas de gouvernement qui ne soit d'avance disposé à les défendre contre la ruine ou la rapine. Aux commerçants de demander au gouvernement la protection nécessaire !

Le Prix Couvrand

CANADA Province de Québec,

District de Joliette, No 3736. Dans la Cour Supérieure, mercredi, le 12 juillet 1905. Dame Marguerite Forest dit Marin, épouse de Herménégilde Raymond, cultivateur de la paroisse de Saint-Esprit, district de Joliette et ce dernier tant personnellement qu'aux fins d'autoriser son épouse aux fins des présentes—Adélaïde Forest dit Marin, épouse de Elzéar Pelletier, bourgeois de la ville de Laurentides et ce dernier tant personnellement qu'aux fins d'autoriser son épouse aux fins des présentes—Adrien Forest dit Marin, boucher du village de New-Glasgow, dans le district de Terreboune—Eloïse Forest dit Marin, épouse de Dieudonné Lemarbré, de Greenbay, dans l'Etat du Wisconsin, l'un des Etats-Unis d'Amérique et ce dernier tant personnellement qu'aux fins d'autoriser son épouse aux fins des présentes—Josaphat Forest dit Marin, bourgeois de la ville de Laurentides, district de Joliette—Oscar Forest dit Marin, pompier de ce district de Joliette—Georgiana Forest dit Marin, épouse de Georges Forest dit Marin, gardien du pénitencier de la paroisse de St-Vincent de Paul, dans le district de Montréal et ce dernier tant personnellement qu'aux fins d'autoriser son épouse aux fins des présentes—Hormidas Forest dit Marin et Roch Forest dit Marin, tous deux de Ree Heights dans l'Etat du Dakota Nord, l'un des Etats-Unis d'Amérique—Urgel Forest dit Marin, cultivateur et Wilfrid Forest dit Marin, propriétaire d'écurie de louage tous deux de la ville d'Alpena dans l'Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique—Napoleon Forest dit Marin, Alfred Forest dit Marin, Eugène Forest dit Marin, Albert Forest dit Marin, Marie Eugénie Octavie Forest dit Marin, épouse de Louis Coderre, tous les six de la ville de Sault Ste Marie dans l'Etat du Michigan l'un des Etats-Unis d'Amérique et le dit Louis Coderre tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse la dite Marie-Eugénie Forest dit Marin aux fins des présentes—Clara Forest dit Marin, épouse de Félix Baker, cultivateur de la paroisse de Thompson dans la province d'Ontario et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes—Mathilda Forest dit Marin, épouse de William McIntyre, commerçant de la Ville de St-Jean dans la province du Nouveau-Brunswick et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes—Elisabeth Forest dit Marin, épouse de Frank L. Berthelot, ingénieur de Iron Wood dans l'Etat du Michigan l'un des Etats-Unis d'Amérique et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes—Mary Forest dit Marin, épouse de Joseph Lavague, journalier de Blind River dans la province d'Ontario et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes—Camille Forest dit Marin, journaliste de ce district de Joliette—Georges Forest dit Marin, gardien de pénitencier de la paroisse de St-Vincent de Paul, dans le district de Montréal—Ayla Forest dit Marin, bourgeoise de la ville de Laurentides, district de Joliette—Horace Forest dit Marin, menuisier de la paroisse de St-Lin, dans le district de Joliette—Philomène Forest dit Marin, épouse de Joseph Narcisse Gama che, employé civil de la ville de Joliette, dans le district de Joliette et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes—Jules Forest dit Marin de la ville de Manistique dans l'Etat du Michigan l'un des Etats-Unis d'Amérique—Délila Forest dit Marin, épouse de Théophile Varin, pompier de ce district de Montréal et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous en leur qualité respective d'héritiers de feu Jean Baptiste Forest dit Marin en son vivant secrétaire trésorier de la ville de Laurentides district de Joliette.

DEMANDEURS, VS. Cléophas Gosselin, machiniste de Mittimécaque, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique—Georges Gosselin, Charles Gosselin et Edouard Gosselin, tous trois de la ville de Springfield, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique—Marie Gosselin, épouse de Delphis Senneville, de la ville de Springfield, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique et ce dernier tant personnellement que pour autoriser

son épouse aux fins des présentes—Julie Gosselin, épouse de Paul Denaud, de la ville de Springfield, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes. DÉFENDEURS. Il est ordonné aux dits Défendeurs de comparaitre dans le mois

de Joliette, le 12 juillet 1905.

McCONVILLE & DUCHARME, P. C. S. L. J. GAUTHIER, Avocat des Demands.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Joliette, le 12 juillet 1905.

L'ART DE PLAIRE

Pourquoi Madame Henriette Moret est-elle l'artiste préférée de tout Montréal.

LA CAUSE DE SA SYMPATHIE CAPTIVANTE N'EST PLUS UN SECRET.

A LA PORTÉE DE TOUS.



Madame HENRIETTE MORET.

Les succès de Madame Moret sont connus de l'Atlantique au Pacifique. Tout Montréal a admiré la diction sympathique, la fraîcheur et la vitalité inépuisables de cette artiste. Il est en effet reconnu que le talent n'a pas grand prix s'il n'est pas secondé par la santé. Or Madame Moret dévoue elle-même, à toutes les femmes qui ont envié ses grâces, le secret de sa santé et de sa force.

En deux mots elle dit : Prenez du Vin St-Michel.

Voici ce qu'il écrit :

Montréal, Décembre 1904.

Messieurs BOIVIN, WILSON & CIE., Montréal.

Messieurs, Si Faust vous avait connus il n'aurait pas eu besoin pour acquiescer l'éternelle jeunesse de vendre son âme au diable, il vous aurait simplement demandé quelques gouttelettes de votre délicieux vin St-Michel.

Boivin, Wilson & Cie, 520 rue St. Paul, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.

Eastern Drug Store, 15 Fulton St., Boston, Mass., dépositaires pour les Etats-Unis.

son épouse aux fins des présentes—Julie Gosselin, épouse de Paul Denaud, de la ville de Springfield, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes. DÉFENDEURS. Il est ordonné aux dits Défendeurs de comparaitre dans le mois

de Joliette, le 12 juillet 1905.

McCONVILLE & DUCHARME, P. C. S. L. J. GAUTHIER, Avocat des Demands.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Joliette, le 12 juillet 1905.

Pour mon compte c'est grâce à lui que je puis, sans efforts, jouer deux fois par jour des rôles très fatigants.

Je l'ai essayé. Je l'ai adopté.

Vive le Vin St-Michel.

HENRIETTE MORET, Théâtre National, Montréal.

Le Vin St-Michel est le meilleur tonique connu de la science médicale pour le système. C'est une sauvegarde, un préventif contre la pâleur, la faiblesse, la fatigue, la perte du sommeil et de l'appétit, la perte de la vigueur mentale et physique.

Des milliers de personnes dans toutes les parties du Canada, doivent leur santé à son usage. Durant 1904, il s'est vendu plus de cinq fois autant de Vin St-Michel que de tous les autres vins toniques combinés.

PACIFIQUE CANADIEN

Nouvel Horaire entre Montréal, Joliette, St Gabriel de Brandon, Trois-Rivières, Québec et les stations intermédiaires.

Trois trains quittent Joliette pour Montréal. Trois trains quittent Montréal pour Joliette.

Montréal à Québec

	A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.
MONTRÉAL	8:15	8:45	8:50	2:30	3:00	4:45
MILE-END	8:49	9:05	9:08	2:58	3:18	4:52
St-Martin Jct.	9:03	9:20	9:30	2:54	3:15	4:52
LEPTHELANE	9:45	10:10	10:15	4:44	4:20	6:07
JOLIETTE Jct	10:08	10:48	10:15	4:15	4:15	6:42
LANORAIE	11:10	10:43	4:50	5:00		
JOLIETTE	10:20	11:20	11:07	4:35	4:14	6:54
ST-GABRIEL	12:25	12:10	5:35	9:10	7:50	
Trois-Rivières						
QUÉBEC						

Québec à Montréal

	A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.
QUÉBEC	6:30	7:10	11:10	3:05	6:10	6:25
Trois-Rivières						
ST-GABRIEL	8:05	10:40	4:00	7:10	7:52	
JOLIETTE	6:57	12:58	7:49	8:10		
LANORAIE	8:15	8:15	4:15	7:51	8:10	
LEPTHELANE	7:30	8:47	1:27	4:41	8:22	8:36
St-Martin Jct.	8:18	9:32	2:16	5:36	9:15	9:22
MILE-END	8:38	9:46	2:05	6:00	9:40	9:42
MONTRÉAL	8:50	10:00	6:20	6:25	9:55	

† Tous les jours excepté le Dimanche.

* Le Dimanche seulement.

† Le Samedi seulement.

Pour plus amples informations, s'adresser à

E. G. PICHE, AGENT.

17 Place Lavallée, Joliette.

Dr J. P. Laporte,

MÉDECIN-CHIRURGIEN

SPECIALITÉS : Fractures, Dislocations, Plaies, Etc.

BUREAU : No 5 RUE MANSEAU, JOLIETTE, P. Q.

Téléphone No 140.

Marché de Joliette.

Samedi, 15 Juillet 1905.

GRAINS.

	000.	000.	000.
Avoine par minot	0 50	0 55	
Orge par 50 lbs	0 95	1 00	
Blé par minot	0 00	0 00	
Pois par minot	1 40	1 50	
Sarrasin 50 lbs	0 60	0 70	
Blé d'Inde par minot	0 90	1 00	
Graine de mil do	0 00	0 00	
Graine de trèfle par lbs.	0 60	0 00	
Graine de trèfle blanc	0 00	0 60	

VIANDES

Lard par 100 lbs.	9 50	10 00
Lard frais par lbs.	0 11	0 12
Lard salé do	0 12	0 13
Bœuf par lbs.	0 06	0 08
Mouton par lbs.	0 08	0 10
Agneau par quartier	0 75	1 00
Veau do do	0 60	1 00

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par couple	1 60	1 20
Poulets do	0 31	0 40
Dinde do	0 12	0 00
Oies do	0 00	0 00
Perdrix do	0 00	0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 minot)	1 00	1 50
Navets par minot	0 25	0 35
Carottes do	0 25	0 30
Oignons par minot	1 00	1 25
do par brosses	0 15	0 20
All par brosses	0 15	0 25
Fèves par minot	1 50	2 00
Choux (la pomme)	0 03	0 06
Noix par minot	0 00	0 09
Pommes par minot	1 25	1 50

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.	0 20	0 21
do salé do	0 17	0 18
Œufs par douzaine	0 18	0 20
Saindoux par lbs.	0 12	0 14
Sucre par lbs.	0 08	0 09
Sirop d'érable par gallon	1 00	1 25
Miel par livre	0 10	0 12
Laine par livre	0 60	0 60
Laine en échaveaux par lb.	0 60	0 70
Savon	0 05	0 06
Peaux par livre	0 06	0 07
Bois par cent bottes	4 50	5 00
Bois par botte	0 06	0 08
Paille par botte	0 00	0 00
Étoffe la verge	0 00	0 00

JOSEPH LEDUC, Clerc du Marché.

CHEMIN DE FER

—DU—

St-Laurent et des Adirondacks

ET LE

NEW YORK

CENTRAL

& HUDSON RIVER R. R.

THE FOUR-TRACK TRUNK LINE.

Les trains quittent Montréal (Station Windsor).

7.50 hrs A. M., tous les jours excepté le dimanche.

7.30 hrs P. M., chaque jour de l'année.

Chars salons PULMAN sur trains de jours entre Montréal et New-York

Chars dorés sur trains de nuit entre Montréal et New-York.

SERVICE DE BUFFET sur tous les trains continus.

TRAINS LOCAUX à Valleyfield, Beauharnois et Châteauguay, laissent la Gare Windsor, Montréal, à 10 20 a. m., 2 00 p. m., 6 10 p. m., 6 10 p. m., excepté le dimanche et 9 15 a. m., dimanche seulement.

Les trains du Pacifique et de l'Inter-colonial font connexion à Montréal avec les trains du New-York Central.

Demandez des billets via le N. Y. C.

Pour informations, table d'horaire, etc., adressez-vous aux agents des billets du Pacifique Canadian, ou écrivez à M. A. E. LOCK, agent des passagers, Montréal, ou à M. F. E. Barbour, agent général, 130 rue St-Jacques, Montréal.

A. H. SMITH, GÉANT-GÉNÉRAL. GÉANT-GÉNÉRAL des Pass. Grande Station Central, New-York.

10avlan

Dr JOS. MARION,

SPECIALITES—La Chirurgie. Les maladies des femmes et des enfants.

BUREAU :

No 17 rue De Lanauidière,

En face de la résidence de M. Ch. Leblanc.

Téléphone No 30. JOLIETTE, P. Q.

Sirop du Dr Fred Demers

POUR LES ENFANTS

On sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout

Dépôt 1157 rue St-Laurent, Montréal.

2761a

LA MERE DE FAMILLE MODELE

9 ENFANTS

Elevés sans aucun trouble

Un BEAU TÉMOIGNAGE, le lire avec grande attention.

Le SIROP MORIN

Préviens et Guérit tous les maux de l'Enfance.

Preuve nouvelle et authentique. Résultats brillants. Des milliers de mères de familles se servent de ce haut remède.

Partout le bienvenu, partout couvert de gloire.

Mme AUGUSTE SIROIS, de Québec, a élevé neuf enfants. Ces enfants ont eu à souffrir—comme les autres d'ailleurs—des maladies propres à l'enfance.—Par exemple—la Coqueluche—Dentition douloureuse—Insomnies—Toux—Rhume—Dysenterie—etc., etc., et ont été guéris grâce à l'emploi du SIROP MORIN pour les enfants. En effet Madame Sirois déclare ne s'être jamais servie d'aucun remède que celui-là. Nous avons vu nous-même ces enfants roses et de bel aspect—pleins de vie et de charmes.

Le même succès sera toujours obtenu par les mères employant le même Remède.—SE VEND PARTOUT—au prix modique de quelques centimes.

Magasin à . . .

UN SEUL PRIX

Le plus grand assortiment de Hardes-Faites de Joliette.

HABITS FAITS SUR COMMANDE SOUS 24 HEURES D'AVIS.

VOUS trouverez constamment à ce magasin, le beau choix de nouveautés dans tous les genres d'HABITS. Nous avons surtout une spécialité dans les HABITS D'ETE, pour hommes et jeunes garçons, dans les plus nouveaux patrons et à bon marché; ainsi qu'un "stock" incomparable dans les chemises pour hommes, dans les patrons les plus nouveaux, en même temps qu'à des prix déliant toute compétition, telles que :

Jolies chemises valant 75c pour 50c

" " " \$1.00 " 75c

" " " 1.25 " 1.00

Profitez de cette vente considérable à bon marché.

Nous sommes en position de vous vendre à meilleur marché que n'importe où ailleurs, parce que nous manufacturons nous mêmes la plus grande quantité de nos habits, de sorte que vous ménagez votre argent en profitant de cette grande vente à sacrifice.

Venez en foule au Bon Marché.

LAZARE STEINBERG,

Marchand-Tailleur, Coin Notre Dame et Place du Marché.

JOLIETTE.

REMARQUES—Nous n'avons personne d'autorisé à faire le commerce de "pedler" dans les campagnes et nous n'en avons jamais eu, mieux vous de ces filous qui profitent de la renommée de notre maison pour vous vendre de la marchandise qui ne vaut rien.

J. L. BOURGEOIS, Gérant.

12maia

DEVINETTE

Où est sa compagne ?

A VENDRE

Une propriété d'une valeur d'un arpent carré, située dans le village de St-Paul de Joliette, et ayant appartenu à feu M. Jos. Guilbault. Sur cet emplacement est bâtie une belle maison de 11 appartements avec des dépendances spacieuses, et qui est entourée d'un jardin ainsi que d'un magnifique verger.

Conditions faciles.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. P. O. Guilbault, N. P., Jol

CORRESPONDANCE

SUZON.—Quoique inconnue, vous n'en êtes pas moins la bienvenue au "Coin des Amies" où vous reviendrez souvent j'ose m'en flatter.

SÉRAPHIN.—Mais oui, tu es admis au "Coin des Amies" puisque tu t'y plais et reviens souvent. Si j'aime ta pseudonyme? Tu ne pouvais en choisir un qui put m'être plus agréable! Peut-être le savais-tu!

LOUISETTE.—Les amies de mes amies seront toujours les bienvenues au "Coin des Amies". Merci des félicitations, mais j'avoue sincèrement ne pas les avoir méritées.

SWEET ANGEL.—Permetts moi de te nommer ainsi; ce pseudonyme évoque tant de doux souvenirs! Heureux temps! hein? Comme tu le vois j'ai tenu ma promesse, à toi d'en faire autant et j'y compte, tu sais.

MARIE-ANNETTE St-Damien de Brandon.

Pensées de Pascal

ARTICLE II

QU'IL EST PLUS AVANTAGEUX DE CROIRE QUE DE NE PAS CROIRE CE QU'ENSEIGNE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Car il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera, et qu'il est certain qu'on a perdu; et que l'infinie distance qui est entre la certitude de ce qu'on s'expose et l'incertitude de ce qu'on gagnera égale le bien fini qu'on expose certainement à l'infini qui est incertain.

dre; mais l'incertitude de gagner est proportionnée à la certitude de ce qu'on a perdu, selon la proportion des hasards de gain et de la perte; et de là vient que, s'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre, le parti est à jouer égal contre égal; et alors la certitude de ce qu'on s'expose est égale à l'incertitude du gain; tant s'en faut qu'elle en soit infiniment distante! Et ainsi notre proposition est dans une force infinie, quand il y a la fin à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain que de perte, et l'infini à gagner.

—Je le confesse, je l'avoue; mais encore n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu? —Oui, l'écriture, et le reste; etc.

—Oui; mais j'ai les mains liées et la bouche muette; on me force à parler, et je ne suis pas en liberté; on ne me relâche pas, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse?

—Il est vrai; mais apprenez au moins votre impuissance à croire, puisque la raison vous y porte et que néanmoins vous ne le pouvez. Travaillez donc non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions.

—Mais c'est ce que je crains.—Et pourquoi? qu'avez-vous à perdre? —Objection.—Ceux qui espèrent leur salut sont heureux en cela, mais ils ont pour contre-poids la crainte de l'enfer.

—Qui a plus le sujet de craindre l'enfer, ou celui qui est dans l'ignorance s'il y a un enfer, et dans l'incertitude de damnation s'il y en a; ou celui qui est dans une certaine persuasion qu'il y a un enfer, et dans l'espérance d'être sauvé, s'il n'est?

—Quiconque, n'ayant plus que huit jours à vivre, ne jugerait pas que le parti le plus sûr est de croire que tout cela n'est pas un coup de hasard, aurait entièrement perdu l'esprit. Or, si les passions ne nous tenaient point, huit jours et cent ans sont une même chose.

les passions qui sont vos grands obstacles, etc.

Oh! ce discours me transporte, me ravit, etc.

Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse.

La coutume est notre nature: qui s'accoutume à la foi la croit, et ne peut plus ne pas craindre l'enfer. Et ne croit autre chose.

Croyez-vous qu'il soit impossible que Dieu soit infini, sans parties? Oui. Je vous veux donc faire voir une chose infinie et indivisible: c'est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie; car il est en tous lieux, et est tout entier en chaque endroit.

Or, quel mal vous arriverait-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, ami sincère, véridique. A la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices. Mais n'en aurez-vous point d'autres? Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude du gain et tant du néant de ce que vous hasardez, que vous connaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné.

Il ne faut pas se méconnaître: nous sommes automate autant qu'esprit, et de là vient que l'instrument par lequel la persuasion se fait n'est pas la seule démonstration. Combien y a-t-il peu de choses démontrées! Les preuves ne convainquent que l'esprit. La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues; elle incline l'automate qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense.

Qui a démontré qu'il sera demain jour, et que nous mourrons? Et qu'y a-t-il de plus cru? C'est donc la coutume qui nous en persuade: c'est elle qui fait les Turcs, les païens, les métiers, les soldats, etc. Enfin il faut avoir recours à elle quand une fois l'esprit a vu où est la vérité, afin de nous abreuver et de nous teindre de cette créance qui nous échappe à toute heure; car

d'en avoir toujours les preuves présentes, c'est trop d'affaire. Il faut acquiescer une créance plus facile, qui est celle de l'habitude, qui sans violence, sans art, sans argument, nous fait croire les choses, et incline toutes nos puissances à cette croyance, en sorte que notre âme y tombe naturellement. Quand on ne croit que par la force de la conviction et que l'automate est incliné à croire le contraire, ce n'est pas assez. Il faut donc faire croire nos deux pièces: l'esprit, par les raisons qu'il suffit d'avoir vues une fois en sa vie; et l'automate, par la coutume et en ne lui permettant pas de s'incliner au contraire.

Je sens que je peux n'avoir point été, car le mot consiste dans ma pensée; donc moi qui pense n'aurait point été, si ma mère eût été avant que j'eusse été animé. Donc je ne suis pas un être nécessaire. Je ne suis pas aussi éternel, ni infini; mais je vois bien qu'il y a dans la nature un être nécessaire, éternel et infini.

(A suivre)

LE GRAND NORD

Depuis le 2 Janvier 1905, les trains circulent comme suit sur semaine seulement:—

- LAISSENT JOLIETTE
7.45 a. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlemagne, Montréal, etc.
10.30 a. m. Pour Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère, St-Raymond, Québec et les points intermédiaires.
10.45 a. m. Pour St-Jérôme, Hawkesbury et les points intermédiaires, les lundi, mercredi et vendredi.
4.30 p. m. Pour l'Épiphanie, l'Assomption, Charlemagne, Montréal, etc.
7.10 p. m. Pour Montcalm, St-Jacques, St-Jérôme, etc.

ARRIVENT A JOLIETTE

- 10.20 a. m. De Montréal, Charlemagne, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.
7.05 p. m. De Montréal, Charlemagne, l'Assomption, l'Épiphanie, etc.
4.20 p. m. De Ste-Elisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère.
3.30 p. m. De Hawkesbury, St-Jérôme, etc., les mardi, jeudi et samedi.
7.30 a. m. De Montcalm, St-Jacques, St-Jérôme, etc.
Pour taux, horaires et autres informations, s'adresser à:
A. J. GORRIE, GUY TOMES,
Surtout-Général, Agt.-Gén. Fr. et Can.
MONTREAL
Ou à: C. G. MAUPHÉRON,
Agent, JOLIETTE

Aux Hommes et au Public d'affaires en Général

--- SI VOUS AVEZ BESOIN ---
D'IMPRESSIONS
-- DE TOUTES SORTES --

—En français ou en anglais—
ENVOYEZ VOS COMMANDES A

L'ETOILE DU NORD

— LE TOUT A DES —
Prix qui défient toute Compétition.

NOUS FAISONS UNE SPÉCIALITÉ DES

- Cartes d'affaires, Lettres, Circulaires, Entêtes de lettres,
Cartes de visites, Enveloppes, Pamphlets, Factums,
Blancs de billet, Pancartes, Catalogues,
Etc., Etc., Etc.

Si vous voulez annoncer vos marchandises convenablement, envoyez vos annonces à

L'ETOILE DU NORD,

Vous serez certains que cela vous rapportera deux cent pour cent. Si vous voulez des ouvrages de luxe, adressez-vous toujours à l'imprimerie de L'ETOILE DU NORD, qui est fournie de caractères les plus nouveaux, presses rapides et bien améliorées.

Aussi les sociétés feraient bien de nous envoyer leurs commandes pour pamphlets, constitutions, billets d'admission, placards, enfin tout ce qui les concerne. Pour vos impressions de tous genres, allez tout droit à l'imprimerie de

L'ETOILE DU NORD, là vous trouverez ce qu'il vous faut et à bon marché. Aussi quand vous aurez besoin de billets de rôle, en un mot, tout ce qui concerne l'imprimerie, allez à la même place, car soyez certains que l'imprimerie par excellence est celle de

L'ETOILE DU NORD, Joliette.

GRAM-O-PHONE BERLINER
La Meilleure Machine Parlante
Tel que joué par la bande de la Grande République et de autres bandes célèbres et des orchestres:
Il reproduit tout instrument de musique, le piano, le violon, le cornet, le banjo, le trombone, le piccolo, etc., etc.
Le GRAM-O-PHONE BERLINER est en demande partout par des milliers de familles.
PRIX DE \$13.50 A \$65.00
A vendre par ALBERT GERVAIS, JOLIETTE, P. Q.

Banque d'Hochelaga

BUREAU PRINCIPAL: - Montréal
Capital souscrit, \$2,000,000
payé, 2,000,000
Réserves, 1,200,000
Directeurs:
F. X. St-Charles, Président; B. Bickerdike, Vice-Président; Hon. J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, Alph. Turcotte, M. J. A. Fréderguez, Gérant-général, O. A. Giroux, Gérant, F. G. Leduc, Assistant Gérant; O. K. Dorais, Inspecteur.
Département d'Espagne: au bureau principal et aux succursales. — Correspondants:
Londres, Angl. — Les agences du Crédit Lyonnais Crédit Industriel et Commercial Comptoir National d'Épargne de Paris.
Paris, France. — Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Épargne, Crédit Industriel et Commercial, Société Générale.
New-York. — National Park Bank, The National City Bank of New York, Importers and Traders National Bank, Landau, Thalmann & Co., Heidelberg Ickelheimer & Co.
Omaha. — National Live Stock Bank, Illinois Trust and Savings Bank.
Boston. — Third National Bank, National Bank of Redemption, International Trust Co.
SUCURSALES:
Québec, St-Roch de Québec, Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield, Sherbrooke, Louisa, St-Jérôme, Ste-Martine, Vanklee Hill Out, Windsor, St-Basile, Manioba, Montréal 1378 Ste-Catherine Est, 1766 Ste-Catherine Centre, 2304 Notre-Dame ouest, Hochelaga, St-Henri et Pointe St-Charles.
Collections dans tout le Canada, aux taux les plus bas.
Émet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde. 120-130
La Banque d'Hochelaga à l'avenir calculera et capitalisera les six mois, les intérêts accrues sur les dépôts et elle les paiera également tous les six mois aux déposants.
H. BEAUMIER,
GERANT-LOCAL.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE
Biscuits de Toutes Sortes
CONFISEUR
EPICERIE GENERALE
(En gros seulement)
No 64 Rue St-Charles Borromée.
JOLIETTE, P. Q.
Téléphone No 16.
M. L. Z. Magnan desire remercier bien sincèrement le public en général pour l'encouragement constant que son établissement a reçu depuis sa fondation. M. Magnan tient aussi à informer ses pratiques et le public qu'il continuera sa manufacture de biscuits de toutes sortes et sa confiserie au même endroit.
Son assortiment augmente chaque jour et ses articles sont de première classe. M. Magnan tient de plus un fonds général et complet d'épicerie de premier choix et les marchands de la ville et de la campagne trouveront des avantages réels en allant faire leurs achats à son établissement.
Les prix seront les mêmes et aussi bas que ceux de Montréal.
Service prompt et poli; attention immédiate; ordres remplis et expédiés sans retard.
Envoyez une fois et vous serez si bien servis que vous y reviendrez toujours.

CHEMIN DE FER Boston & Maine

Ligne la plus courte, la plus rapide et les plus bas prix pour les passagers et le fret pour New-York, Portland, Old Orchard, Boston, Lowell, Manchester, Nashua, Concord, Lynn, Salem, Lawrence, Haverhill, Chicopee, Holyoke, Springfield, Worcester, Fall River, Providence, New-Bedford, Pawtucket, Woonsocket, etc., etc.

Les TIMBRES VERTS sont encore bons

Les clients qui collectionnent les TIMBRES VERTS peuvent se réjouir encore une fois, nous en donnons plus que par le passé; aussi ceux qui ont des Livrets à remplir doivent s'empreser de le faire, s'il veulent recevoir les beaux cadeaux que nous pouvons leur livrer.
Vous pourrez encore avoir des "Timbres Verts" chez les marchands suivants:
AZARIE BOUCHER, Chaussures,
L. STEINBERG, Hardes-faites,
J. T. GAUDET, Pharmacien,
J. E. PCHETTE, Epicier et marchand de Fruits,

TRUDEAU & PROTEAU, Marchands de Marchandises Sèches.

Advertisement for Trudeau & Proteau featuring a large illustration of a store and text:
Le plus gros stock de Joliette,
Le magasin le mieux assorti,
Les prix les plus bas,
Le plus grand nombre de commis pour vous servir promptement,
Le magasin qui a toujours des "Jobs" en mains.
Enfin, quand on vous dit le plus gros stock, cela veut dire que tous les avantages sont en votre faveur, plus de choix, plus de variété dans les prix, vu qu'il y en a de toutes les sortes.
Nous donnons toujours les 'Timbres Verts' au comptant et de plus nous faisons l'échange des coupons de LA PRESSE.
—CHEZ—
Trudeau & Proteau,
JOLIETTE.

UNE VISITE VOUS EN CONVAINCRA.
THE TRADERS ADVERTISING CO., MONTREAL.

A nos Abonnés

Vous tous lecteurs qui désirez rappeler à votre mémoire, le souvenir de vos parents et amis, nous vous conseillons de profiter des avantages que vous offre L'ETOILE DU NORD de vous fournir pour la modique somme de \$1.25 un bon portrait au crayon de 16 x 20 ou avec un magnifique cadre de 6 1/2 pouces de largeur de 4 couleurs différentes pour \$3.00, ouvrage exécuté par des artistes de renom et à votre entière satisfaction.
Pour cela, faites nous parvenir votre portrait sur zinc ou sur carte et nous vous garantissons de remplir vos commandes promptement, et nous sommes convaincus que vous en serez satisfaits. Si toutefois vous n'avez que des portraits sur lesquels il y a plusieurs personnes ensemble ils seront détachés l'une de l'autre et celui de votre choix sera exécuté fidèlement. Ceux qui ont déjà eu l'avantage de venir examiner attentivement la fin et la perfection de ce travail devront se hâter et profiter de cette offre avantageuse.
Si vous venez à nos bureaux, faites nous le plaisir de venir examiner l'échantillon maintenant exhibé et nous sommes certains que vous placerez vos commandes de suite.

Sirope d'Anis Gauvin

Mères
Vous connaissez les résultats du
Sirope d'Anis Gauvin,
Il apporte le sommeil calme et paisible aux enfants qui souffrent de la dentition, choléra, rhume, coliques, etc.
EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

LES PLUMES FONTAINE De WATERMAN

Sont indispensables à tous ceux qui écrivent; le No. Plus Ultra de la perfection. Cette plume fontaine est renommée dans le monde entier, à \$2.50. En vente à la librairie de Albert Gervais, seul agent pour le district de Joliette.
Mécaniciens et Ouvriers.
Pour entretenir des mains la graisse, l'huile, la peinture, la rouille, etc., etc. Le Savon de Goudron "Master Mechanic" est sans rival. Ce savon cicatrise les plaies et assouplit la peau. Albert Toilet Soap Co., Montréal, Mfrs.

M. J. A. LAROCHELLE

Visible tous les jours depuis 9 hrs A. M., à 6 hrs P. M.
Télex